2007-04207/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Acquisition de livres

La ministre Line Beauchamp accorde 1 M$ de plus aux Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques

La Prairie, le 18 novembre 2003 – La ministre de la Culture et des Communications, M^me^ Line Beauchamp, annonce l'attribution d'une aide financière supplémentaire de 1 M$ aux Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP), répartis sur l'ensemble du territoire du Québec. L'ajout de cette somme, qui servira uniquement à l'acquisition de livres et autres documents, porte à 8 557 200 $ l'aide gouvernementale versée à ce réseau pour l'année 2003-2004. L'annonce en a été faite au CRSBP de la Montérégie en présence du député de La Prairie, M. Jean Dubuc, et de la présidente du Regroupement des CRSBP, M^me^ Paulette Lalande.

« Les CRSBP jouent un rôle essentiel pour la démocratisation de la culture et de la connaissance. Grâce à eux, les citoyens et les citoyennes des plus petites municipalités ont accès plus facilement à la lecture, et donc au savoir. L'aide financière qui leur est accordée aujourd'hui leur permettra de bonifier leurs collections et de poursuivre leur mission en mettant à la disposition de la population un réseau d'établissements où tous et toutes pourront, mieux que jamais, s'instruire, s'informer, se cultiver au cœur même de leur communauté », a déclaré la ministre Beauchamp.

Rappelons que les CRSBP desservent les bibliothèques publiques des municipalités de moins de 5 000 habitants. Le réseau comprend 11 CRSBP qui offrent leurs services et leur expertise à quelque 790 bibliothèques affiliées réparties dans plus de 815 municipalités. Au Québec, ce sont plus de 1,3 million de personnes qui ont accès à ces bibliothèques. Les librairies agréées du Québec profitent également de cet investissement puisque toutes les nouvelles acquisitions devront provenir de ces établissements.

Source :

Stéphanie Ménard
Direction générale des communications
Tél. : 514 873-7710

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications

Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007